

Appartement à Olm 535 000 €

Olm - 100 m²



Aperçu

- PAP **Elmen**
- Année de construction **2022**
- Classe énergétique **BB**
- Cave
- Cuisine équipée
- Parking centralisé
- Salle de douche
- Séjour / Salle à manger
- Terrasse
- WC séparé

Description

Logement à coût modéré, construit en 2022 et d'une surface cadastrale de 100,49 m² se situe au rez-de-chaussée de la résidence SALVIA. Cette résidence se situe à Elmen ; un nouveau village construit dans le cadre d'un projet d'envergure à Olm, localité de la commune de Kehlen.

Cet appartement se compose d'un hall d'entrée, d'un séjour avec cuisine équipée, de trois chambres à coucher, d'une salle de douche, d'un WC séparé ainsi que d'une terrasse. Il bénéficie également d'une cave située à l'extérieur de la résidence.

Les charges s'élèvent à environ 300 € par mois.

Il est à noter que cette résidence ne dispose pas d'un ascenseur.

En ce qui concerne le stationnement des véhicules, les acquéreurs disposent d'un droit de stationnement, inclus dans le prix de vente, dans le parking centralisé qui leur est attribué, à charge d'un loyer mensuel destiné à couvrir les frais d'entretien.

Découvrez le concept urbanistique sur [ELMEN.LU](https://www.elmen.lu) !

Conditions de vente

Ce logement peut être vendu à toute personne répondant à la condition d'éligibilité pour l'acquisition d'un logement à coût modéré étali par le *Guichet unique des Aides au Logement*.

Le dossier de candidature, accompagné de tous les documents demandés, doit être envoyé par e-mail à vente@snhbm.lu dans les meilleurs délais. Les dossiers sont analysés une fois par mois.

Clôture des candidatures : jeudi, 30 avril 2026 à minuit.

Liste des prix

Référence	Résidence	Étage	Surface utile d'habitation	Nombre de chambres	Prix de vente	Prix de vente sans participation financière *	Participation financière **	Prix de vente avec participation financière ***
001 - réservé	SALVIA	0	100,49 m ²	3	535 000 €	-	-	-

* Si vous êtes éligible pour l'acquisition d'un logement à coût modéré

Prix de vente sans participation financière : Prix à payer par l'acquéreur sous condition de respecter les critères d'éligibilité pour acquérir un logement à coût modéré. Un certificat d'éligibilité à la vente à coût modéré émis par le service des *Aides au Logement* fera foi dans le dossier de candidature.

** Participation financière

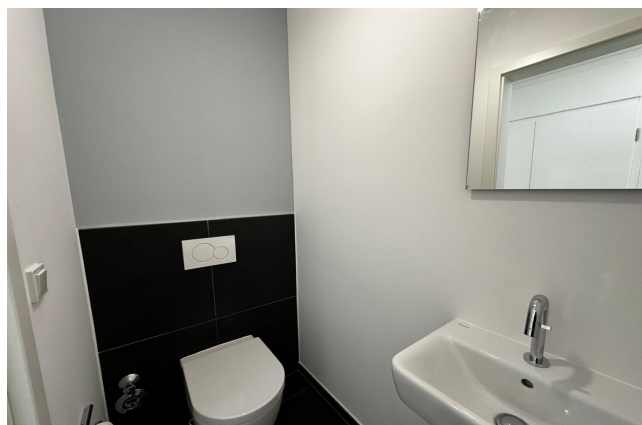
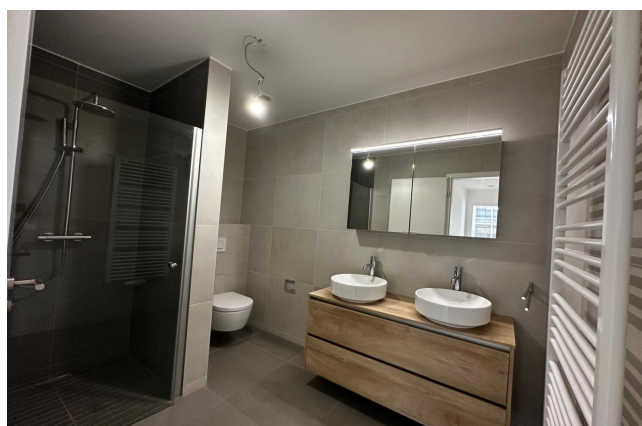
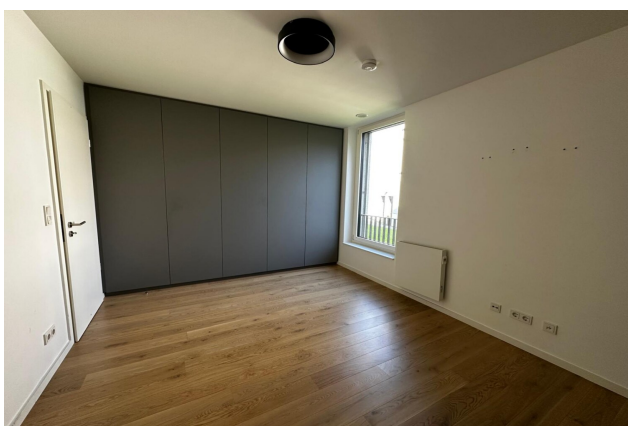
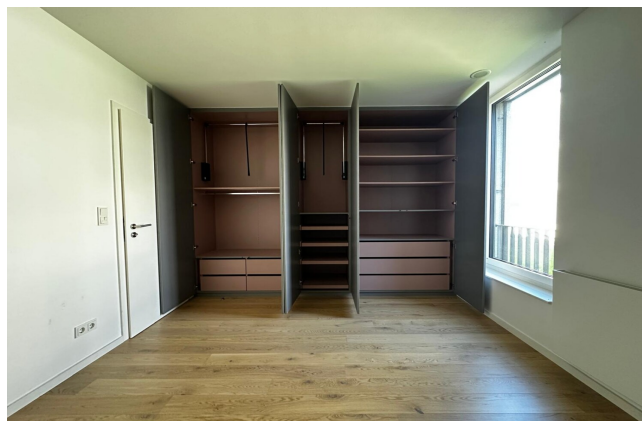
Montant correspondant à l'aide étatique pour la vente abordable ; la participation financière n'est déduite que pour les candidats-acquéreurs éligibles à un logement abordable.

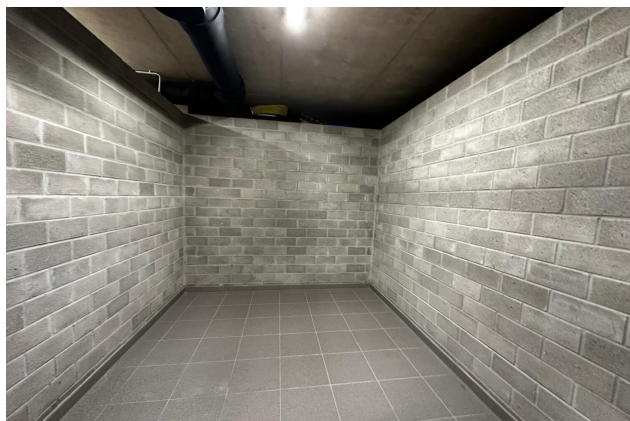
*** Si vous êtes éligible pour l'acquisition d'un logement abordable

Prix de vente avec participation financière : prix à payer par l'acquéreur sous condition de respecter les critères d'éligibilité pour acquérir un logement abordable. Un certificat d'éligibilité à la vente abordable émis par le service des *Aides au Logement* fera foi dans le dossier de candidature

Autres photos







Façade de la résidence SALVIA